

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 21 juin 2024

Présents :

Invités :

- Monsieur **Stéphane CHERTON**, responsable Cellule Air&Bruit à la SOWAER

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Christian DELCOURT**, responsable communication à Liege Airport
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **Thibaud SMOLDERS**, représentant effectif de la commune d'Awans
- Monsieur **Johan ANCIA**, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Madame **Valérie HIANCE**, représentante effective de la commune de Bassenge
- Monsieur **Henri CHRISTOPHE**, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Monsieur **Salvatore FALCONE**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Monsieur **Emmanuel LIBERT**, représentant suppléant de la commune de Juprelle
- Monsieur **Vincent LESAGE**, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Hubert JONET**, représentant effectif de la commune de Verlaine
- Madame **Evelyne KERZMANN**, représentante suppléante de la commune de Geer
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Monsieur **Jean-François BRILLON**, représentant de la commune de Crisnée
- Monsieur **Freddy LIXON**, représentant suppléant de la commune d'Ohey
- Monsieur **Yves DEFLINES**, représentant suppléant de la commune de Visé

Excusés :

- Madame **Géraldine DESILLE**, représentante effective du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Jean-Michel JAVAUX**, représentant effectif de la commune d'Amay
- Monsieur **Didier LACROIX**, représentant suppléant de la commune d'Amay
- Monsieur **Grégory PHILIPPIN**, représentant effectif de la commune d'Ans
- Monsieur **Philippe SAIVE**, représentant suppléant de la commune d'Ans
- Monsieur **Etienne CARTUYVELS**, représentant effectif de la commune de Faimés
- Madame **Marie Léonie COLPIN**, représentante suppléante de la commune de Faimés
- Madame **Sophie THEMONT**, représentante effective de la commune de Flémalle
- Madame **Véronique PASSANI**, représentante suppléante de la commune de Flémalle
- Madame **Bojana VISIC**, représentante effective de la commune d'Herstal
- Madame **Isabelle THOMSIN**, représentante suppléante de la commune d'Herstal
- Madame **Christine SERVAES**, représentante effective de la commune de Juprelle



- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Jean-François RAVONE**, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur **François WAUTELET**, représentant suppléant de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur **Philippe MORDANT**, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel
- Monsieur **Arnaud DELVAUX**, représentant suppléant de la commune de Donceel
- Madame **Dominique SERVAIS**, représentante effective de la commune de Geer
- Madame **Virginie DEFRANG-FIRKET**, représentante de la commune de Neupré
- Madame **Laura IKER**, représentante de la commune d'Esneux
- Monsieur **Pol GUILLAUME**, représentant de la commune de Braives
- Monsieur **Xavier LISEIN**, représentant suppléant de la commune de Braives
- Monsieur **Bernard ALLELYN**, représentant de la commune de Herve
- Monsieur **Sébastien HERBIET**, représentant de la commune de Nandrin
- Monsieur **Ernur COLAK** représentant effectif de la commune de Visé

Début de la réunion : 14h10.

La réunion a lieu en présentiel.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2024

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal du 15 mars 2024.

2. Evolution de l'aéroport et statistiques commerciales et Mobipoint

Le président donne la parole à Monsieur Delcourt pour présenter les différents chiffres (*présentation jointe en annexe*).

Sur les 5 premiers mois de l'année 2024, les chiffres sont très bons par rapport à la même période en 2023 :

- Croissance en termes de mouvements avec une augmentation de 12,5%.
- Croissance en termes de tonnage avec une augmentation de près de 14%.

Au niveau du ratio import/export, on constate plus de difficultés au niveau des exports qui sont à 42% avec un import de 58% alors que d'habitude c'est 46% pour 54%.

Les chiffres au niveau du fret (en tonnes) sont à comparer avec la dernière année de référence, soit l'année 2019. En effet, les années 2020-2021 font état de niveaux hors normes et les années 2022-2023 sont un retour de balancier. Si on compare le quinquamestre de 2024 avec celui de 2019, on constate une augmentation de 28% alors que les chiffres européens font état d'une augmentation de 2,5%. L'aéroport se porte donc bien et est classé devant l'aéroport de Francfort.

L'état d'avancement sur le MobiPoint installé devant le Terminal passagers est également présenté. Liege Airport est parfaitement conscient que l'aéroport a un déficit de transport alors qu'il constitue un pôle d'emplois important. Pour toute information complémentaire, Monsieur Delcourt rappelle que Monsieur Bernard Voneche se tient à la disposition du comité.

Le président donne la parole aux membres du comité pour faire part de leurs questions ou remarques.

A

[Signature]

A la question de savoir si l'aéroport prévoit une zone Kiss & Fly en vue de développer le transport de passagers, Liege Airport répond qu'il fait du passagers modeste, avec ses 200.000 passagers, comparativement à l'aéroport de Charleroi qui est à 9 millions de passagers. L'intention de Liege Airport n'est pas de concurrencer les aéroports de Charleroi ou de Zaventem.

3. Surveillance de la qualité de l'air ambiant autour de l'aéroport de Liège – Rapport annuel ISSeP 2023

Le président donne la parole à Monsieur Cherton pour présenter les chiffres de 2023 (*présentation jointe en annexe*).

Il réalise également une démonstration via le site internet de la SOWAER.

Il précise que certains paramètres ne sont mesurés qu'autour des aéroports wallons. Quant aux retombées d'hydrocarbures, elles sont d'abord analysées par l'ISSeP avant d'être disponibles sur le site internet Wallonair. D'autres paramètres sont directement disponibles en ligne.

Une vidéo capsule a également été mise en ligne concernant la surveillance de la qualité de l'air ambiant autour des aéroports wallons afin d'expliquer les mesures réalisées et les résultats.

Monsieur de Villenfagne rappelle que cette décision, à savoir déployer un réseau permanent de surveillance de la qualité de l'air autour des aéroports wallons, est une nouvelle mission qui a été confiée à la SOWAER, en partenariat avec l'ISSeP, dans le cadre de son contrat de gestion signé en 2022. L'objectif est d'évaluer dans le temps si une détérioration de la qualité de l'air est constatée.

En outre, cette veille permanente de la qualité de l'air intègre les impositions fixées par le nouveau permis accordé à Liege Airport (LA) en 2023 et ce, en partenariat avec LA, la SOWAER et l'ISSeP.

Les UFP sont ainsi monitorés depuis 2023 autour de l'aéroport de Liège. On trouve peut de référents à ce sujet ailleurs.

Les stations de mesure de la qualité de l'air autour de l'aéroport s'intègrent dans un réseau global en Wallonie, avec l'expertise d'un organisme indépendant.

Le président donne la parole aux membres du comité pour faire part de leurs questions ou remarques.

Au cours des années écoulées, des riverains ont souvent fait remarquer que des seaux d'eau placés à l'extérieur des habitations se voilaient de substances huileuses et qu'ils s'interrogent sur le lien éventuel avec le passage des avions.

La SOWAER explique que les relevés de retombées d'hydrocarbures permettent de répondre à cette inquiétude des riverains. L'ISSeP a développé une méthodologie spécifique pour évaluer ce paramètre. Actuellement, aucune retombée d'hydrocarbures n'a été constatée. Les dépôts huileux peuvent être engendrés par d'autres sources. Ainsi, sur les plages sableuses à la mer, des développements bactériens peuvent engendrer des aspects huileux irisés sans aucun lien avec une pollution,

La SOWAER rappelle que la ministre de l'environnement a mandaté une étude pilote nommée « Aéro-Sols » en vue de répondre aux craintes des riverains à ce sujet. Cette étude a démarré en 2023 et permet de réaliser des prélèvements dans le jardin des riverains, via l'installation de bacs

de graminées. Les résultats sont attendus d'ici le mois d'octobre 2024. Le site de l'ISSEP (<https://www.issep.be/aero-sols/>) donne de plus amples informations sur ce projet.

4. Plaintes « bruit » 2024

Le président donne la parole à Monsieur de Villenfagne afin de présenter les statistiques des plaintes liées aux nuisances sonores de l'aéroport enregistrées par la SOWAER sur le quadrimestre 2024 (*présentation jointe en annexe*).

On constate une très forte augmentation du nombre des plaintes sur le premier quadrimestre 2024 (4.029) en comparaison avec l'année 2023 (1.869) où une baisse des plaintes avait été enregistrée. Ces 4.029 plaintes ont été émises par 168 plaignants dont la majorité sont situés en dehors des plans de bruit.

La majorité de ces plaintes émanent de la plateforme Stop Alibaba (en collaboration avec le CLAP) qui a mis en ligne son propre formulaire pour émettre une plainte sur le bruit auprès de la SOWAER.

Le fait d'utiliser un formulaire différent de celui de la SOWAER engendre plusieurs problèmes.

Tout d'abord, les services de la SOWAER ne disposent pas de toutes les informations utiles afin de renseigner au mieux les riverains, ce qui génère un traitement plus lourd. Ensuite, cette plateforme, hébergée sur une plateforme à l'étranger, pose des problèmes au niveau de la cyber sécurité. Un nombre important de plaintes émanant de cette plateforme (+/- 10%) sont identifiés comme mails frauduleux par l'antispam de la SOWAER et ne sont donc pas délivrés à la SOWAER. Ce qui ne permet pas à la SOWAER d'assurer sa mission d'information tant vis-à-vis des riverains qui ne reçoivent pas tous le traitement de leurs plaintes que des autorités auxquelles la SOWAER n'est pas en mesure de relayer l'analyse de l'entièreté des plaintes.

La SOWAER a informé son ministre de tutelle de la situation et du fait qu'elle allait inviter les utilisateurs de cette plateforme à dorénavant introduire leur demande via le formulaire en ligne de la SOWAER et ce, afin d'être en mesure de traiter la totalité des plaintes.

L'explosion de ces plaintes a engorgé les services de la SOWAER avec pour conséquence un allongement du délai de réponse au-delà de 30 jours.

Une analyse des plaintes sera réalisée sur le premier semestre 2024 dès que l'entièreté des plaintes aura été traité et encodé.

Le président donne la parole aux membres du comité pour faire part de leurs questions ou remarques.

Liege Airport attire l'attention du comité sur le fait que, sur 10 ans, l'aéroport a perdu 9.000 vols de nuit. L'aéroport se retrouve dans une situation inédite dans son histoire où les vols de jour (70%) sont plus importants que les vols de nuit (30%). Il n'est donc pas incohérent d'avoir plus de plaintes liées aux vols de jour. Les vols les plus bruyants, à savoir ceux opérés par les gros porteurs, sont surtout présents de jour. Il convient de rappeler que, conformément aux impositions du nouveau permis, les avions plus bruyants ne décolleront plus de nuit d'ici 2034.

A la demande du comité, il est précisé que sur le premier quadrimestre 2024, on ne constate pas plus de dépassements sonores ou de trajectoires inhabituelles que par le passé.

A la question de savoir si ces plaintes ne sont pas générées par un robot, il est expliqué que les formulaires en ligne de la SOWAER permettent de s'assurer que l'expéditeur n'est pas un robot via un test. Ce qui n'est pas le cas des formulaires émis par la plateforme Stop Alibaba.

5. Divers

- Le point sur les mesures sonores dans les communes en dehors du PDLT

Le président donne la parole à Monsieur Cherton afin de présenter l'état d'avancement de ces mesures (*présentation jointe en annexe*).

Pour rappel, ces mesures permettent d'objectiver les nuisances sonores liées au trafic aérien de l'aéroport de Liège.

La localisation des sonomètres temporaires sont dorénavant disponibles sur le site internet de la SOWAER (logiciel « Visualiser les trajectoires de Liège »).

Au vu de la charge de travail actuelle du service, la présentation des résultats auprès des premières communes ne pourra pas avoir lieu avant le mois de septembre.

Les premiers résultats analysés confirment la localisation en dehors du PDLT.

L'exposé n'a pas suscité de questions de la part du Comité.

- Nouvelles fonctionnalités d'Aérovision

Le président donne la parole à Monsieur Cherton.

Les nouvelles fonctionnalités seront mises en ligne dans le courant du mois de juillet via une conférence de presse à l'occasion des 20 ans des mesures d'accompagnement et du logiciel DIAPASON.

Monsieur Cherton fait la démonstration des nouvelles fonctionnalités, à savoir :

- L'affichage complet de la trajectoire d'un avion avec distinction des atterrissages et des décollages ;
- Un rejeu des vols jusqu'à 90 jours en arrière (au lieu de 30 initialement) ;
- L'affichage de l'ensemble des trajectoires par période de 24h ;
- La possibilité de visualiser uniquement les vols de l'aéroport de Liège ;
- La sélection d'une période de la journée (jour – soirée - nuit) ;
- L'évolution des mesures sonores relevés par les sonomètres fixes sur 24h (en plus de période de 30') ;
- La possibilité d'avoir les statistiques des survols d'une commune sur 24h (en plus de période de 30') ;
- L'affichage de l'origine et la destination de chaque avion ;
- La localisation des sonomètres temporaires en dehors du PDLT ;
- La localisation des sonomètres durant la campagne de mesures sonores 2022-2023.

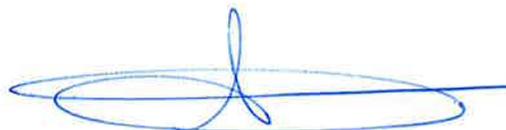
Les aides en ligne ont été actualisées pour intégrer ces nouvelles fonctionnalités.

L'exposé a suscité la question de connaître, lors d'un prochain comité, les statistiques d'utilisation du logiciel et si on observe un parallélisme entre l'augmentation de l'utilisation du logiciel et l'augmentation des plaintes.

Le représentant d'une commune souligne le fait qu'il s'agit d'un outil comprenant de nombreuses informations.

Le président clôture la séance en informant le comité que la prochaine réunion sera fixée en septembre et constituera la dernière réunion du comité avec la composition actuelle, les élections communales étant fixées en octobre prochain.

Fin de la réunion : 15h30.



Quelques chiffres

26-07-24



Mouvements d'aéronefs par catégorie

YTD
Mvts
CARGO
2023
9.627

YTD
Mvts
CARGO
2024
10.830

YTD Ecart % Mvts CARGO
12,50 %

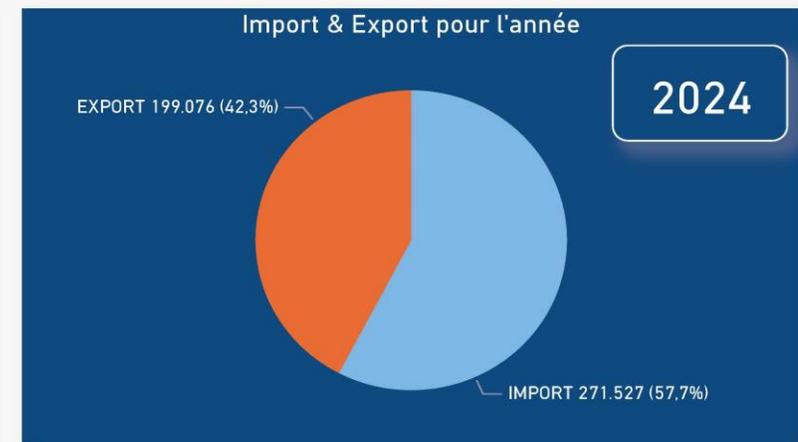
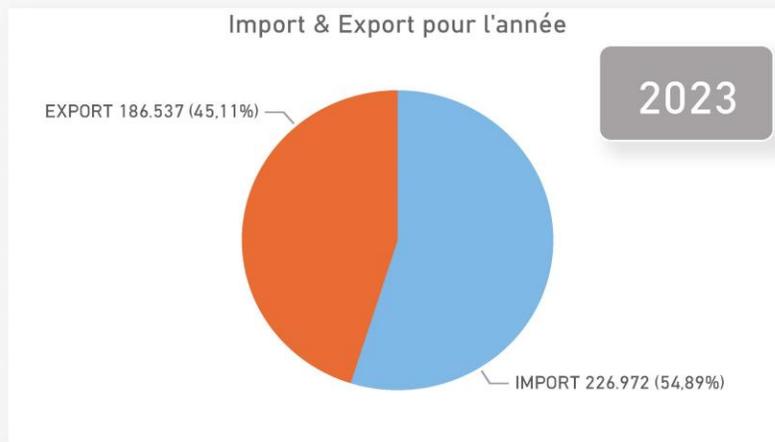


CARGO transporté (tonnes)

YTD CARGO 2023
413.509

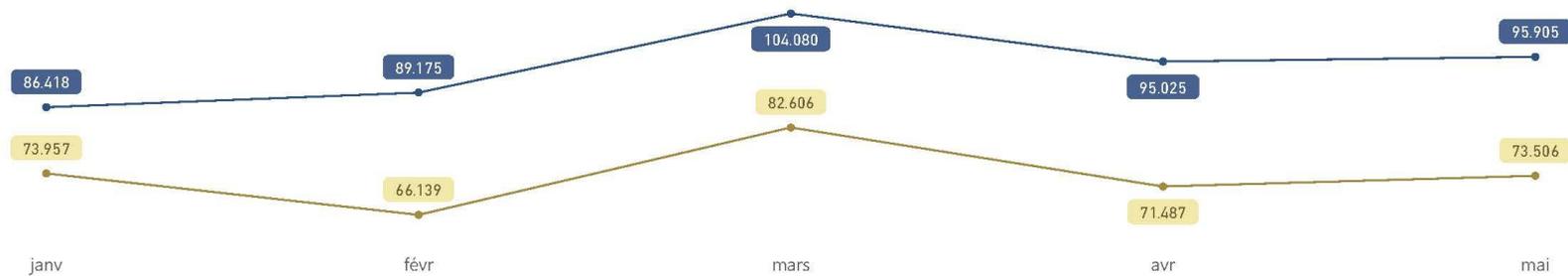
YTD CARGO 2024
470.603

YTD Ecart % Mvts CARGO
13,81 %



FRET TRANSPORTE (tonnes)

Année ● 2019 ● 2024



ECART FRET en valeur absolue (tonnes)

12.461

23.036

21.474

23.538

22.399

ECART FRET en pourcentage

16,85 %

34,83 %

26,00 %

32,93 %

30,47 %



Un point sur le mobipoint

26-07-24





MobiPoint





► Les **MobiPôles** sont des lieux où convergent différentes offres de services (vélos partagés, voitures partagées, vélos cargo, ...) et infrastructures de mobilité (zones d'attente conviviales, parkings vélos, bornes de recharge, ...) et qui offrent une connexion directe avec le réseau de transport public structurant (train et bus express/principal).

► Les **MobiPoints** sont également des lieux où convergent différentes offres de services et infrastructures de mobilité, mais ils ne sont pas directement connectés au réseau structurant de transport public.



MobiPoint

- 
- ▶ Stratégie de mobilité
 - ▶ Création de quais de bus, d'un parking vélos sécurisé, d'une zone Kiss & Fly, d'un kiosque et de bornes de recharge rapides pour véhicules électriques à proximité du terminal.
 - ▶ Financement = LA + OTW + SOWAER
 - ▶ 7 millions euros
 - ▶ Etudes fin 2024
 - ▶ Dépôt de permis printemps 2025
 - ▶ Travaux fin 2025
 - ▶ Mise en service fin été 2026



MobiPoint

Merci de votre attention



**SO
WAWA
ER**



**Pour des demains
durables**

**Comité
d'accompagnement pour
l'aéroport de Liège
21 Juin 2024**



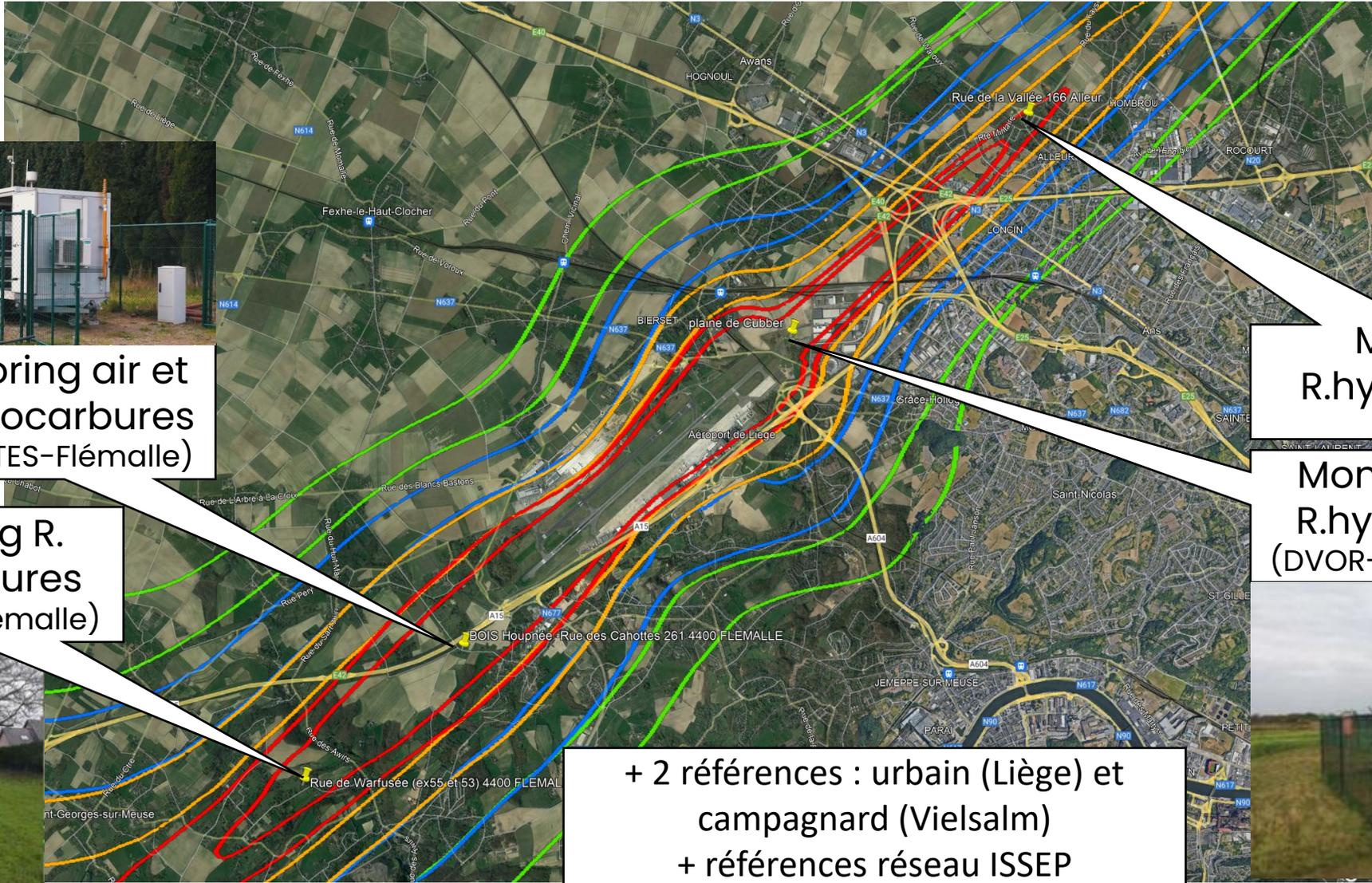
Mesures de la qualité de l'air



AEROPORT LIEGE

STATIONS MESURES QUALITE AIR ET R.HYDROCARBURES ISSEP-SOWAER-LA BASE SUR EXPERIENCE DU RESEAU DE CHARLEROI

RESEAU FIXE TOTALEMENT DEPLOYE DEPUIS MARS 2024- 4 STATIONS DANS AXE DE PISTE



Monitoring air et R. hydrocarbures (CAHOTTES-Flémalle)

Monitoring R. hydrocarbures (WARFUSEE-Flémalle)



Monitoring R.hydrocarbures (Ans)

Monitoring air et R.hydrocarbures (DVOR-Grâce-Hollogne)



+ 2 références : urbain (Liège) et
campagnard (Vielsalm)
+ références réseau ISSEP



AEROPORT LIEGE

STATIONS MESURES QUALITE AIR ET R.HYDROCARBURES ISSEP-SOWAER-LA RESEAU FIXE TOTALEMENT DEPLOYE DEPUIS MARS 2024- 4 STATIONS DANS AXE DE PISTE

	Cahottes (TMLG08)	Liège- Airport D-VOR (TMLG09)	Liège ISSEP (TMLG06)	Vielsalm (TMNT09)	Alleur	Warfusée
Météo	-	16/10/2023	-	-	-	-
PM10/PM2.5	2024	16/10/2023	-	-	-	-
CO	2024	16/10/2023	-	-	-	-
NO/NO ₂	2024	16/10/2023	-	-	-	-
BTEX	2024	16/10/2023	-	-	-	-
Naphtalène	2024	23/10/2023	-	-	-	-
Formaldéhyde	23/10/2023	23/10/2023	23/10/2023	23/10/2023	-	-
Retombées HC	02/02/2023	02/02/2023	09/03/2023	09/03/2023	02/02/2023	02/02/2023
UFP	-	12/12/2023	-	-	-	-



RAPPORT ISSeP 2023 AEROPORT DE LIEGE

- **Analyse des premières données complètes récoltées durant 2023 : pour certains polluants, le peu de résultats disponibles appelle donc à la prudence quant à leur interprétation car ne peut être évalué que sur base d'une série annuelle de données.**
- **Valeurs contraignantes des Directives européennes 2004/107/CE et 2008/50/CE, transposées en droit wallon, valeurs guide OMS ou autre valeurs référence doivent être évaluée sur base annuelle. ANALYSE 2023 = EXTRAPOLATION LINEAIRE SUR 1 AN**
- **PM10** : les valeurs contraignantes limites annuelle et journalière de la Directive européenne seraient respectées. Valeurs guides annuelle et journalière OMS seraient respectées.
- **PM2.5** : la valeur limite Directive serait respectée. Valeur guide annuelle OMS serait respectée (mais pas la valeur guide journalière).
- **CO** : la valeur limite Directive serait largement respectée. Valeurs guides OMS OK.
- **NO2** : valeurs limites pour la protection de la santé de la Directive seraient respectées. Valeurs guide horaire OMS OK (mais pas les valeurs guides annuelle et journalière)
- **Benzène et benzo(a)pyrène** : valeurs limites annuelles de la Directive seraient respectées



RAPPORT ISSeP 2023 AEROPORT DE LIEGE

- **Critères d'intervention définis par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) et l'Université de Liège (ULiège)** : seraient largement respectés pour le benzène, le toluène, l'éthylbenzène, le naphthalène et le formaldéhyde.
- **Non-respects de certaines nouvelles recommandations de l'OMS** : également constatés pour la plupart des stations de comparaison, situées dans un environnement influencé par d'autres sources anthropiques comme le trafic, l'industrie ou le chauffage.



RAPPORT ISSeP 2023 AEROPORT DE CHARLEROI

- **Les mesures autour de l'aéroport sont semblables, voire inférieures, à celles obtenues dans les stations des agglomérations de Charleroi et Liège.**
- **Retombées hydrocarbures** : tous les résultats sont inférieurs à la limite de quantification. Aucune retombée en hydrocarbures n'a pu être mise en évidence.

Aucun apport en provenance du site aéroportuaire ou lié aux mouvements des avions n'a pu être mis en évidence

(si ce n'est pour les particules ultrafines mais, vu le peu de résultats disponibles, cela devra être confirmé par les mesures ultérieures).





Données accessibles en ligne ISSEP-SOWAER

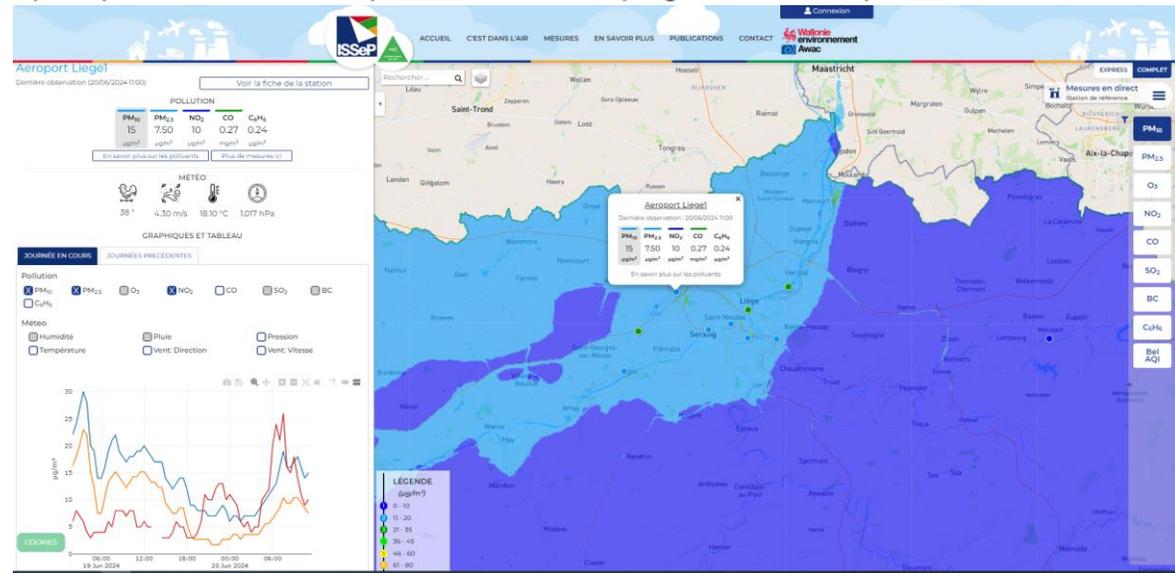
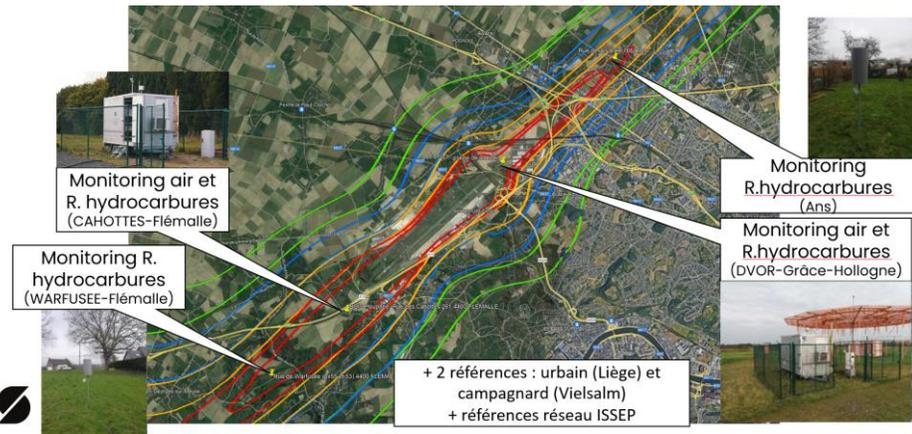
INFO VIA NOTRE SITE INTERNET WWW.SOWAER.BE

Assurer la diffusion rapide et transparente des données dans un contexte global:

Qualité de l'air

Des stations de mesures de la qualité de l'air sont installées autour des aéroports de Liège et Charleroi. C'est l'ISSEP (Institut scientifique de service public) qui est chargée de la collecte et de l'analyse des données. Les résultats de ces stations de mesures sont publiés en temps réel sur le site wallonair.be ▷ .

L'aéroport de Liège dispose, quant à lui, d'un monitoring depuis 2012 complété par d'autres stations qui ont été installées progressivement depuis 2023 et sont maintenant pleinement fonctionnelles.



Les rapports complets des mesures des stations de Liège sont également consultables sur le site internet de [Wallonair](http://Wallonair.be) ▷



**SO
WA
ER**

Numéro vert : 0800/25 747



www.sowaer.be

Merci de votre attention



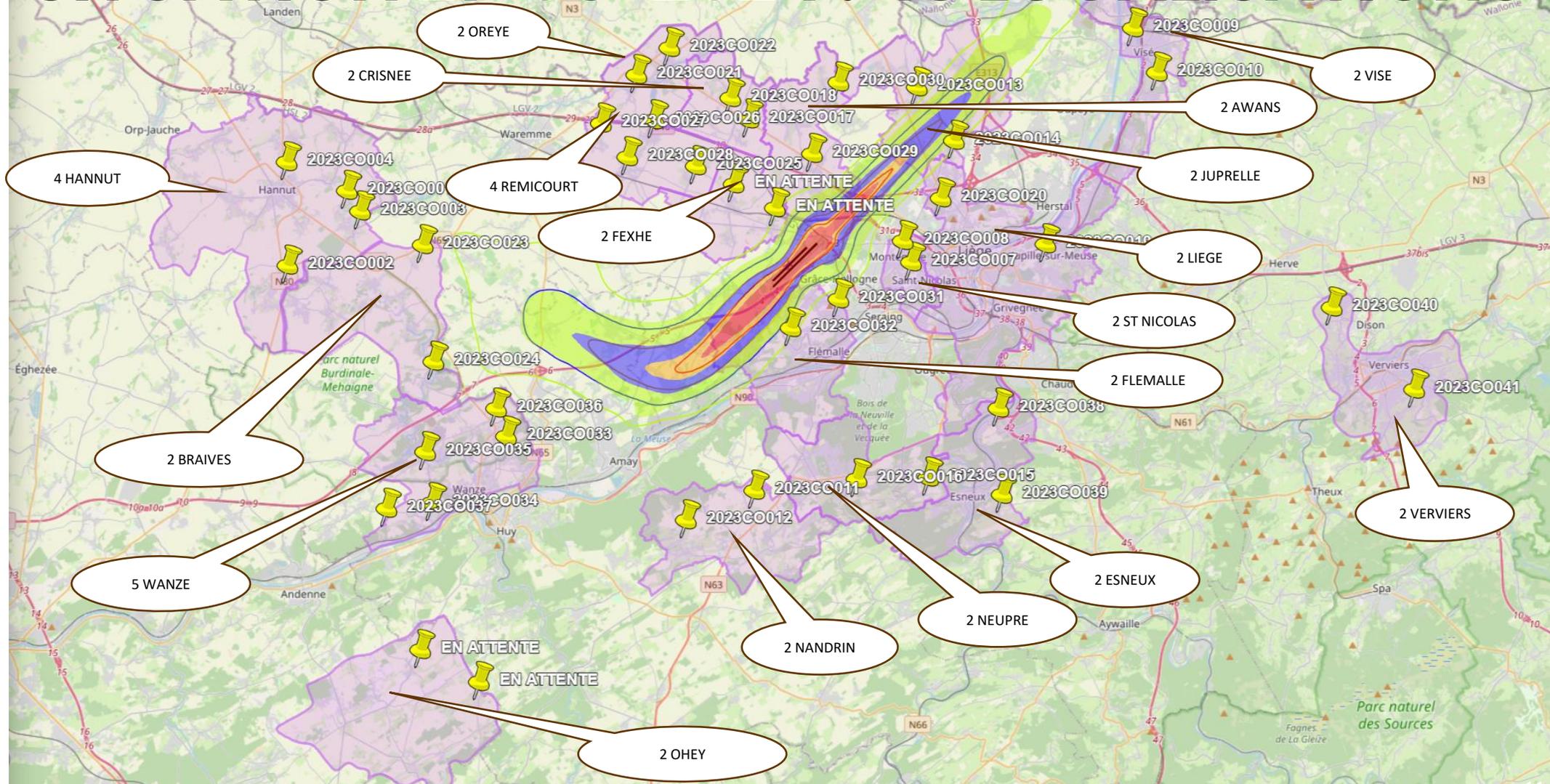


Mesures sonores
Communes
HORS PDLT





MESURES SONOMETRIQUES COMMUNES HORS DU PDLT AEROPORT LIEGE SITUATION 21-06-2024 : 43 LOCALISATIONS



**SO
WA
ER**



**Pour des demains
durables**

**Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
21 juin 2024**



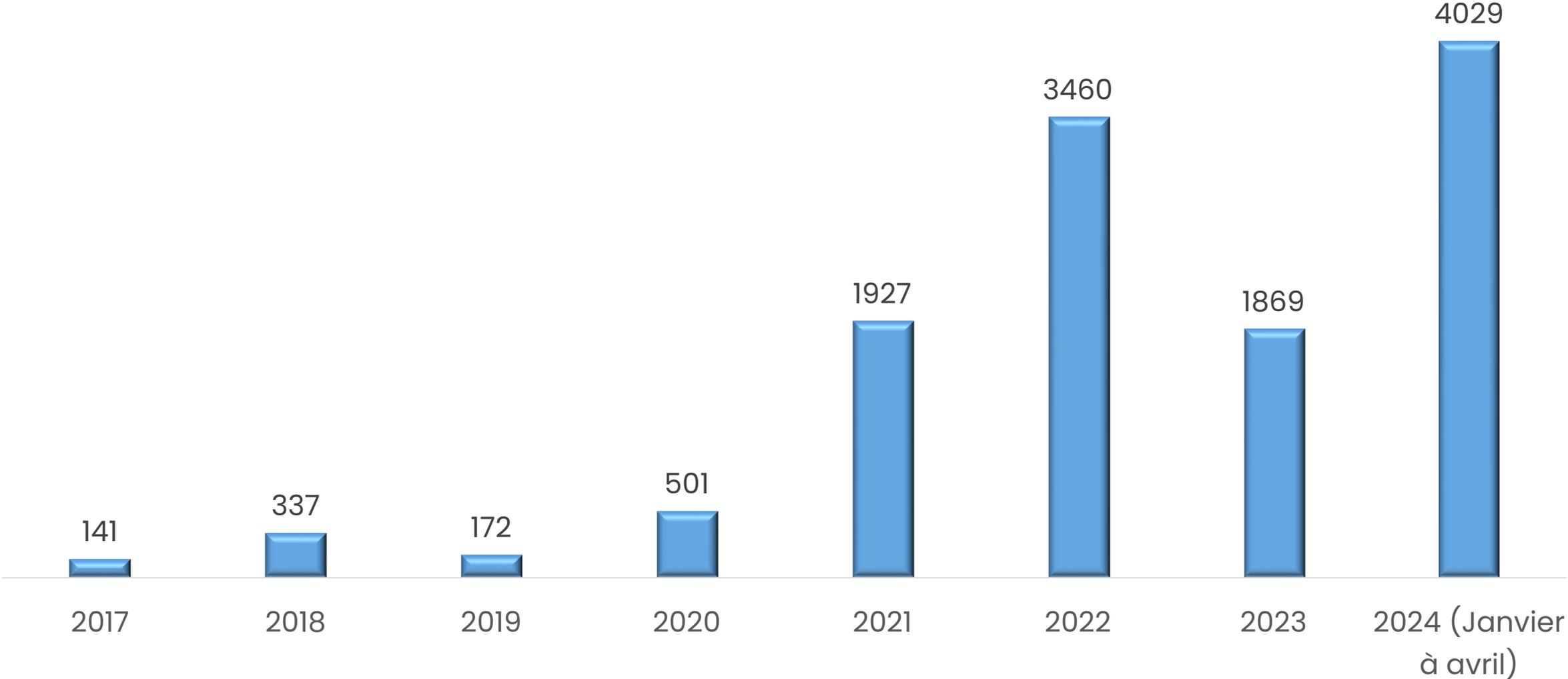


Plaintes « bruit »

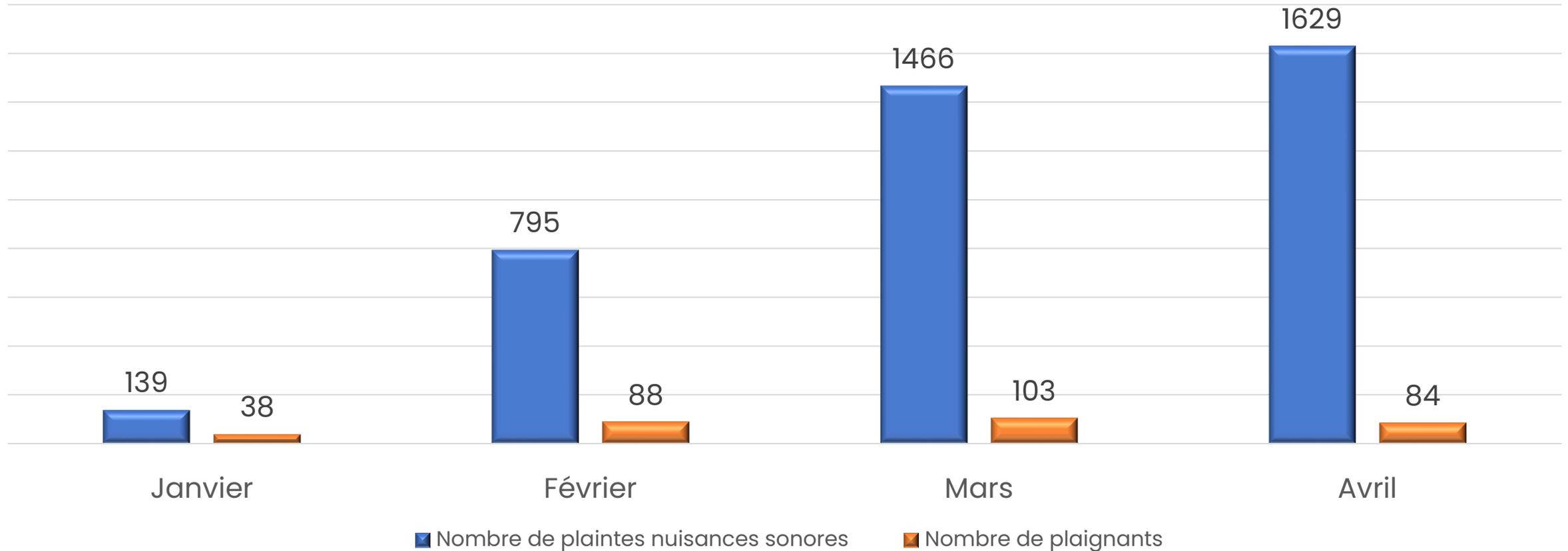
De janvier à avril 2024



Evolution annuelle des plaintes « bruit »

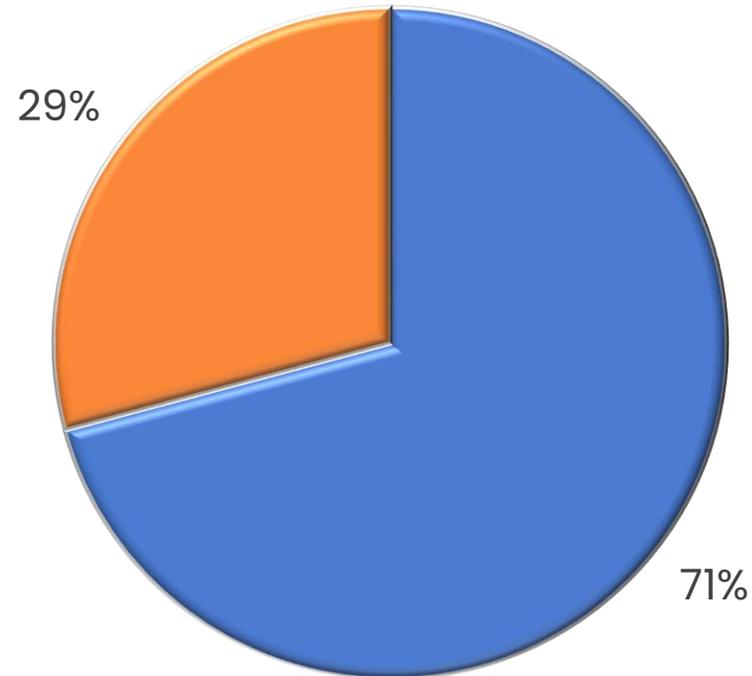


Evolution mensuelle des plaintes « bruit » et plaignants



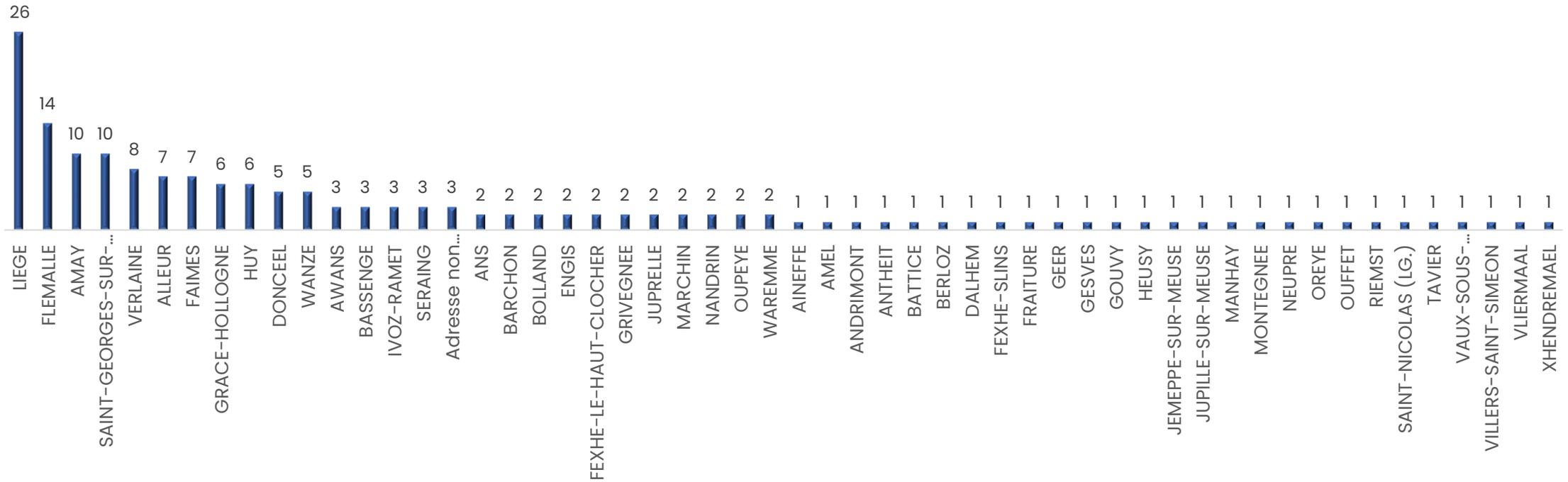
Au total, 4.029 plaintes « bruit » émanant de 168 plaignants
Sur les 168 plaignants, 125 sont des primo-arrivants par rapport à 2023

Répartition des plaignants « bruit » par rapport au PDLT



■ Hors PDLT ■ PDLT

Nombre de plaignants par commune



Répartition des plaignants sur 54 communes

En 2023, les plaignants se répartissaient sur 52 communes dont les 4 communes avec le plus de plaignants étaient Liège (16), Awans (13), Ans (12) et Flémalle (11)

- Toutes les plaintes ont été traitées dans un délai moyen de 22 jours
- Encodage des réponses aux plaintes en cours
→ pas d'analyse disponible actuellement

- La majorité des plaintes émanent de la plateforme Stop Alibaba (mise en ligne d'un formulaire de plaintes type depuis fin janvier 2024)
- La majorité des plaintes concernent 1 vol ciblé

- Les plaintes concernent davantage les vols de jour que les vols de nuit
- La majorité des plaintes concernent les gros porteurs et les vols en sens normal

SOWAER

www.sowaer.be

Numéro gratuit : **0800/25 747**

